Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 22 (1884)

Heft: 17

Artikel: Angoisses d'Avril

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188221

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

serait un puissant stimulant pour les classes supérieures. Quant aux petits anges qui en sont encore à anonner rosa la rose, on continuerait avec eux le système des prix. Ce serait une consolation pour M. Jules Verne et son éditeur Hetzel, auxquels nos jeunes élèves font depuis trop longtemps des rentes... avec l'argent des contribuables vaudois !

Angoisses d'Avril.

La température douteuse de ce mois, les pluies froides, la neige, que les chaudes journées de Mars avaient fait disparaître, blanchissant de nouveau tous les sommets, ont été jusqu'ici, pour le vigneron et l'agriculteur, le sujet de constantes appréhensions. On savait qu'une nuit claire et froide, après les ondées du jour, pouvait anéantir en quelques heures les fleurs des arbres et surtout les jeunes et tendres bourgeons qui se sont montrés si prématurément sur les ceps de nos coteaux. Aujourd'hui encore, le thermomètre est sans cesse consulté et il ne se passe pas de nuit où de nombreux vignerons ne sautent à bas du lit et n'ent'rouvrent leur fenètre pour jeter un coup d'œil sur cet instrument.

De telles craintes sont bien naturelles, si l'on songe qu'un abaissement notable de la température peut, en ce moment-ci, enlever au pays des millions, et jeter dans les affaires une perturbation irrépa-

rable.

On ne peut être tranquille avant le 20 mai, nous disent les gens d'expérience; jusques-là, un retour

de froid peut encore nous atteindre.

Sans vouloir revenir en détail sur tout ce qui a été dit sur la lune rousse, qui commence en avril et finiten mai, et sur l'influence qu'un préjugé populaire lui attribue, nous rappellerons seulement que la lune n'exerce aucune action sur les plantes, puisque le phénomène destructeur peut se produire aussi bien quand l'astre est au-dessous de l'horizon que lorsqu'il est au-dessus. Le froid est causé par le rayonnement, c'est-à-dire par la dépendition de la chaleur terrestre pendant une nuit claire; on le constate facilement par le fait que les plantes au-dessus desquelles on met un écran horizontal, ne sont pas atteintes, celui-ci leur renvoyant la chaleur qui s'est échappée du sol. C'est le rôle que remplissent les nuages lorsque le ciel est couvert.

Si donc, pendant la lunaison connue sous le nom de lune rousse, la lune brille, évidemment la nuit est claire et facilite par conséquent le refroidissement de la surface de la terre. De là l'idée absolument fausse qui attribue le mal à cet innocent

satellite.

Ces faits constatés, on s'est demandé s'il ne serait pas possible d'établir quelque veilleur chargé d'annoncer aux vignerons l'abaissement de la température, comme le guet annonce les incendies. Eh bien, ce veilleur a été trouvé. Il se compose d'un mécanisme thermométrique formé d'un fil de fer tendu hofizentalement entre des poteaux distants de 50 à 100 mètres. Chaque différence de 1 degré centigrade cause un allongement ou un raccourcissement de 0=0012 de ce fil, enroulé sur une poulie et terminé

par un contre-poids chargé de le tendre. Un index, fixé à la circonférence de la poulie, tourne avec elle quand le fil se raccourcit sous l'action du refroidissement.

Quand le froid devient menaçant, l'index fixé à la poulie ouvre un petit verrou qui retenait au cran d'arrêt une série d'inflammateurs composés d'une fiole de pétrole fermée par une amorce de fulminate. Sous l'impulsion donnée, le fulminate éclate, enflamme le pétrole, qui met le feu à des matières résineuses très fumantes produisant les nuages artificiels demandés, et les vignerons peuvent dor mir sur les deux oreilles, sans redouter les mauvais tours de la prétendue lune rousse.

Cet ingénieux appareil, dû à M. B***, propriétairevigneron dans la Nièvre, a été mis à l'essai aux environs de Paris, à l'époque des gelées d'avril et dans les conditions requises pour vérifier son efficacité

Les vignes où on l'a employé ont été protégées par le même temps de gelée qui a détruit d'autres plants dans le voisinage. L'inventeur affirme que les frais de revient et d'installation ne dépassent pas 42 francs par hectare.

Djan Misère et la Moo.

Tsacon tint à la vià dein stu pourro mondo. Qu'on sâi retso âo pourro, plieins dè créances âo dè dettès, benhirâo âo qu'on ausse dâo guegnon, se la maladi arreve, et se y'a dandzi d'allà vaire craitre le salardès du per dézo, ma fâi on tsertse à se rateni âi brantsès et on fà tot po tâtsi dè se conserva once cauquie teimps pè châotre sein trâo s'einquietta coumeint âodront lè z'afférès, ka on âme onco mi lè mandats, lè protiureu, l'hépetau et tot lo bagadzo dè la pourréta què lo gardabit dè sapin.

Djan Misère viquessai solet dein 'na crouïe petita capita qu'avai on courti déveron et iô sè trovavè on pérai que lai baillivè on pou dè fruita. Ma quand lo Djan s'ein vegne su l'adzo, dai crouïo soudzets sè miront à lai marauda sè peres, et lo pourro diablio que n'étai pequa prao dégourdi po sè veilli clliao vaureins et po lao traci aprés, dévessai sè conteinta dè vairè sè peres su l'abro sein pe jamé lè poai

agottâ

A la fin, onno bouna fya eut pedi dè cé pourro vilhio que crévâvè dè fan la mâiti dâo teimps et que ne poivè pas pi sè nuri dè sè peres. Le vint on dévai lo né avoué sa badietta, et le baillà on tsermo à cé pérâi, que du adon ti clliâo que volliàvont montà dessus n'ein poivont pas redecheindrè sein que cauquon diéssè la priyire po douta lo tsermo, priyire que la fya appregne à Misère. Assebin lè maraudião ne lài revegniront pas après lài avai étà prâi on iadzo, et Djan Misère pu ramassà sé peres à mêsoura.

Cauquiès teimps ein après, lo vilhio Misère sè dut mettrè ao lhi, ka l'étai tant affauti et tant vilhio que lo momeint de décampa étai quie et la Moo arreva on bio matin po lo preindre.

— Tè vigno queri, mon pourro Misère, se le lâi fâ; hardi! accrotse ton sa! Mâ coumeint te n'as pas z'u